

# Conseil D'école du 15/03/2016

## Ecole maternelle du Pont Marquant

Personnes présentes :

Mme LOUCHART, adjointe en charge des Affaires scolaires,

Mmes HERNANDEZ, LILBERT, MARAIS, POEZEVARA , RENAUD,

M FRIEDERICI

Mmes BIAU-GUILHEMBET, BIN, DESERT, FEREC, NEVEU et TALMANT, enseignantes.

Absentes Excusées

Mme LEVREUX, Mme LECUYER (seulement à 80%)

Mme DECHASTENET, déléguée départemental de l'Education nationale

### 1. Rentrée 2016

Effectifs prévisionnels :

79 PS prévus (en fait plutôt 69 dans la réalité)

64 MS

Environ 65 GS

Soit un total de 198 élèves.

**A noter :** Avec un effectif de 195 élèves, il y aurait risque de fermeture de classe

Rythmes scolaires :

Cette année, les TAP. positionnés en fin de journée sont plus cohérents pour les enfants ainsi que pour les enseignantes.

Cependant, les semaines des enfants ne sont en rien allégées et le fait de se lever 5 matins par semaine ne soulage en rien le rythme des maternelles qui sont très fatigués...

Pas de changement

### 2. Travaux et investissement

La poursuite de la peinture extérieure avait été demandée, mais il faudra peut être plutôt refaire la peinture de certains couloirs de l'aile plus récente.

La réfection du sol de la petite salle de motricité est prévue mais ne pourra se faire que pendant les grandes vacances, les étagères de la classe 6 ont été redemandées.

Les anciens ordinateurs de la Mairie qui a renouvelé son parc informatique ont été proposés pour les installer dans les classes, mais il faut d'abord les vider leur contenu, acheter des licences et enfin des écrans, ces dépenses ont été proposées pour être votées au prochain budget.

### 3. Vie de l'école

#### Un nouveau mode d'évaluation

##### Le Cahier de Suivi des Apprentissages ou CSA

A compter de la rentrée 2016, un **Cahier de Suivi des Apprentissages (CSA)** sera mis en place sur les 3 ans de maternelle.

La mise en place du **CSA est propre à chaque école**. Au Pont Marquant, les maîtresses travaillent à son élaboration. Elles ont choisi des vignettes avec des dessins représentant les différents apprentissages afin que les enfants soient partie prenante de leur évaluation et que ce carnet fasse aussi bien sens pour les parents que pour les enfants.

Le but recherché est **une évaluation positive**, un outil qui prend en compte les progrès avec une progression dans les compétences demandées.

Ex : 3 étapes pour reconnaître son prénom

« Je reconnais mon prénom en majuscules - en lettres scriptes - en lettres attachées »

Tout le document sera fourni dès la petite section et rempli au fur et à mesure des trois années de maternelle.

Chaque enfant pourra valider son apprentissage quand ce dernier sera installé de façon stable et durable en collant, avec la maîtresse, une gommette étoile sous l'image (Fini les ECA « en cours d'acquisition », notation vague qui ne permettait pas de savoir si la notion était presque acquise ou bien s'il en était juste aux prémices.)

Chaque enfant aura trois ans pour coller à son rythme les gommettes sur les vignettes acquises.

Bien sûr, l'objectif est qu'au terme des trois années, toutes les vignettes (environ 105 pour l'instant !) aient été agrémentées de leur autocollant !

Les parents pourront consulter ce CSA plusieurs fois par an.

Dès cette année, il sera mis en place pour les élèves de PS. Cette version servira de test avant que le document ne soit généralisé à la rentrée 2016.

Pour ce qui est du travail au quotidien, les cahiers de vie et classeurs restent le support et témoin d'une partie du travail des élèves.

#### Une synthèse des acquis

Il y aura également **une synthèse des acquis** en fin de GS, est un document national, produit par le ministère de l'éducation et à remplir au terme des 3 années de maternelle.

Elle permettra de faire état des points forts et besoins à prendre en compte pour le passage en élémentaire, ce document sera transmis en CP. Il sera renseigné à la fin de l'année de GS en s'appuyant sur le cahier de suivi des apprentissages et les évaluations faites en classe par l'enseignante.

Elle sera nominative et fera le point sur les compétences avec les mentions :

***Ne réussit pas encore / est en voie de réussite / réussit souvent***

Dans l'ensemble, ce nouveau mode d'évaluation est bien accueilli par les maîtresses qui avaient parfois des difficultés à noter les élèves avec l'ancien système. Il faut maintenant tester ces nouveaux outils

## Les APC

Les Activités pédagogiques complémentaires ont lieu durant la pause méridienne.

Selon les besoins de chaque enfant, elles peuvent passer de la remédiation, aux arts visuels, aux ateliers philo...toujours en lien avec le projet d'école.

Elles sont surtout l'occasion unique pour les enfants d'être en petit groupe avec leur maîtresse, un moment de relation privilégiée dans des classes de 30 élèves...

## La liaison GS/CP

Des correspondances et/ou rencontres sportives se font entre la classe 7 et les CP de la Barantonnerie, les GS des classes 6 et 8 et les CP de les Platanes.

Sachez que dans tous les cas, **chaque GS pourra visiter l'école dans laquelle il fera sa rentrée de CP.**

**A savoir :** Le courrier pour notifier le passage en CP sera envoyé en avril. Un RDV pourra être programmé avec la directrice pour les familles ne connaissant pas l'école élémentaire.

## Les visites médicales

Le secteur géographique et donc le nombre d'écoles que le médecin et /ou l'infirmière scolaires doivent prendre en charge ayant encore augmenté, tous les élèves de GS ne seront pas vus cette année.

Seuls les élèves « à risque » (= portant des lunettes, relevant de l'orthophoniste, les enfants allergiques bénéficiant d'un PAI...) et ceux éventuellement en difficultés pourront être pris. Une dizaine par classe seulement.

Tous les enfants nés en 2011 ont passé la visite médicale avec l'infirmier et/ou le médecin de la PMI.

## Le plan vigipirate

A savoir : dans certaines commune, les Mairies ont décidés que les parents ne pouvaient plus rentrer dans l'enceinte des bâtiments (écoles maternelles comme élémentaires) , afin de limiter tout risque d'attentat. La question s'est donc posée mais l'école maternelle du Pont Marquant restera ouverte, il est bien évidemment techniquement impossible d'acheminer 204 élèves aussi petits à la sortie de 16h25 à la grille du portail, de plus cela générerait un attroupement et donc plus de risques potentiels.

Sachant que l'entrée est filtrée puisqu'une ATSEM et/ou une enseignante se trouve à la porte et qu'une pièce d'identité est exigée pour les personnes étrangères (désignées par les parents) qui souhaitent récupérer un élève, les dangers sont déjà bien minimisés.

## Le sorties scolaires passées et à venir

Les sorties scolaires sur Paris sont de nouveau autorisées mais connaissant le contexte actuel, aucune des maîtresses de maternelle ne souhaite effectuer de sortie sur Paris.

Par contre, vos enfants, suivant les classes, pourront découvrir les alentours : Château de Sauvage à Emancé, l'espace Rambouillet, le château de Breteuil et comme l'année précédente, la ferme de la Renaissance de Nogent Le Phaye.

Toutes les classes sont allées à la médiathèque pour l'animation du Raconte-tapis, ainsi qu'au salon des arts.

Plusieurs classes avaient pour projet de visiter une caserne de pompiers, pour l'instant, avec le renforcement du plan Vigipirate, une seule classe a pu réaliser cette sortie (les pompiers devant rester en état d'alerte)

Les classes 1, 2, 3 qui participent au défi techno sur « La tour » iront visiter l'exposition à la Commanderie des Templiers, la semaine du 13 juin. Les classes 5 et 6 n'exposent pas mais iront aussi voir l'expo.

### **Dates à retenir**

- **Le 13 avril au matin : Carnaval** de l'école sur le thème des 4 éléments

*A cette occasion, l'école recherche des parents musiciens pour faire une ambiance plus festive.*

*Guitare, accordéon...vous ne serez pas seul, alors n'hésitez pas à vous lancer !*

- Le 14 avril, la coopérative scolaire financera **une intervention de l'AIDEMA** (association qui permet l'apprentissage de divers instruments) sur la présentation d'instruments de musique.

Petite parenthèse : afin d'étoffer un peu la coopérative scolaire, cette année, des serviettes avec les dessins des élèves de l'école seront proposées.

- **Le samedi 4 juin** aura lieu **la kermesse de l'école**

*Les activités débuteront à partir de 10h et nous avons besoin de l'aide de nombreux parents pour l'organisation et la tenue des stands*

- **Le samedi 25 juin** se sera l'accueil des futurs petits
- **Prochain Conseil d'école le 7 juin**

Mélinda RENAUD

Déléguée des parents

Du Groupement de parents

Catherine NEVEU

Directrice